

# TOULON : Exercice national de sécurité civile PPI Toulon 2019, les 12 et 13 décembre 2019

Un exercice nucléaire à dominante sécurité civile se déroulera les 12 et 13 décembre prochains avec pour objet de tester le plan particulier d'intervention (PPI) du port militaire de Toulon qui serait mis en oeuvre en cas d'évènement radiologique sur l'un des 6 sous-marins nucléaires d'attaque ou le porte-avions Charles de Gaulle.



La Marine nationale, le préfet du Var et l'autorité de sûreté nucléaire de défense organisent conjointement cet exercice PPI

afin d'entraîner les équipes des services publics, civils et militaires, et de mécaniser les procédures.

L'exercice concernera le porte-avions « Charles de Gaulle » (PACDG) stationné au sein de la Base navale de Toulon. Le scénario fictif retenu pour cet exercice, non connu des participants, est un accident majeur affectant l'une des deux chaufferies nucléaires du porte-avions. C'est un scénario à cinétique lente, avec plus de 24 heures entre l'événement initiateur et d'éventuels rejets dans l'atmosphère.

Des dispositions seront alors mises en oeuvre avec, dans un premier temps, le déclenchement du plan d'urgence interne (PUI) de la Base navale de Toulon, par le préfet maritime et, dans un second temps, le déclenchement du plan particulier d'intervention (PPI), par le préfet du Var.

La journée du 12 décembre 2019 sera consacrée aux actions techniques et évacuations des victimes de la Base navale Elle verra intervenir, dans le processus décisionnel, la Préfecture du Var avec le grément de la cellule de crise et la mise en oeuvre du plan de distribution des comprimés d'iode sur un secteur ciblé (activation réelle de deux centres de distribution de comprimés d'iode ouverts respectivement sur Toulon et La Seyne-sur-Mer).

La journée du 13 décembre sera consacrée à la poursuite des actions de sécurité civile, à la suite d'un rejet concerté, avec dispersion fictive de produits radioactifs dans l'environnement.

La partie PPI consacrée à la sécurité civile sera réellement jouée en géographie figée (mise à l'abri d'une maison de retraite déjà identifiée).

Il s'agira notamment de tester, pour la partie sécurité civile, l'alerte à la population avec l'activation des sirènes d'alerte de la Base navale (dites PPI) couplées aux sirènes SAIP des communes de Toulon (une seule sirène, celle de la médiathèque du pont du las), La Seyne-sur-Mer et Ollioules, une mise à l'abri réelle du foyer « Bartoloni » (La Seyne-sur-Mer), la diffusion des consignes de comportement, l'alerte aux élus des communes de Toulon, d'Ollioules et de La Seyne sur

Mer, le contrôle de la radioactivité dans l'environnement.  
S'agissant d'un exercice, aucune mesure réflexe ne sera à mettre par la population.

Enfin, l'exercice sera l'occasion d'engager des réflexions sur les actions à mettre en oeuvre en phase post-accidentelle. Plus généralement, cet exercice a pour objectif de rappeler à la population la conduite à tenir ainsi que les bons réflexes à adopter en cas d'alerte.

**Pour tout complément d'information, vous pouvez consulter le site Internet [www.ppitoulon.net](http://www.ppitoulon.net)**

**Retrouvez le fil d'actualités des services de l'Etat dans le Var sur Twitter en suivant le compte @Prefet83**